

<http://ugtg.org/spip.php?article2090>



# Mi saloptaj la Pwovidans

- La Centrale UGTG - Unions & secteurs -



Date de mise en lignemardi 25 mars 2014

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

Camarades, collègues, de l'association Accueil la Providence et Pèp Gwadeloup,

Il est primordial que tout un chacun soit conscient du tournant que franchit cet outil de travail. Cette **structure indispensable pour plus de 1500 bénéficiaires, personnes âgées, personnes précaires et handicapées et isolés.**

Le devenir de la structure est plus qu'incertain en raison de l'immobilisme des personnes en charge de sa gouvernance. Ni le Conseil d'administration, ni son Président et encore moins le Directeur de l'association n'ont su mettre en place des stratégies et politiques de diversification de nos services afin d'assurer une pérennité sereine de nos activités et de l'Association.

**Depuis 2010**, le Conseil Général collectivité en charge des services à la personne et organisme financeur a décidé le passage de la garde de nuit en garde itinérante. Ce changement engendre un manque à gagner considérable pour l'association et les travailleurs. La Direction de l'Association Accueil la Providence n'ayant pas anticipé ce changement de prise en charge, l'association a perdu ce marché et en conséquence licencié une centaine de nos collègues.

Des financements sont disponibles pour d'autres services à la personne comme la transport, le repassage, les repas, l'accompagnement de enfants, l'accompagnement des personnes handicapées et d'autres encore. Nos Dirigeants : Conseil d'administration et Directeur sont ankylosés dans le confort de leurs positions et les habitudes d'inaction issues de celles-ci.

Malgré l'appel du Conseil Général, nos responsables restent dans une léthargie qui risque d'être fatale à l'Association.

L'UTS-UGTG dénonce cette situation et appelle à la mobilisation les salariés et les bénéficiaires. Malgré cela, la direction a décidé de s'attaquer à **l'accord sur la durée du temps de travail de 2008, à la subrogation et à la journée de solidarité.** C'est la seule alternative que trouve cette équipe de mauvais gestionnaires.

## **Nou ka di yo AWA Pa mannyé DWA a travayè, pa mannyé travayè**

La pérennité de notre outil de travail passe par la conquête d'autres marchés et activités précédemment cités. Mais avant, nous devons connaître l'état financier réel de l'association.

Ce que l'UTS-UGTG cherche à savoir en formulant cette demande à la dernière séance extraordinaire de Comité d'entreprise du 30 juin 2014. Là encore, tout comme le Président du Conseil d'administration, nos camarades de la CGTG s'oppose à la désignation d'un Expert-comptable pour plus de lisibilité sur les exercices passés. Ils prétextent que l'association est suffisamment en difficulté pour engager une telle dépense.

Au cours de cette séance, ils ont donné quitus au Président pour modifier l'accord d'entreprise sur la durée du temps de travail. **SCANDALEUX !!**

**NOU NI DWA**, le CE a droit au recours d'un Expert-comptable de son choix eci, conformément aux dispositions de l'article L 2325-35 du Code du travail qui donne les précisions suivantes :

**"Le Comité d'entreprise peut se faire assister d'un Expert-comptable de son choix :**

**1 en vue de l'examen annuel des comptes prévu aux articles (L. 2009-526 du 12 mai 2009, JO 13) aux articles L. 2323-8 et L. 2323-9 ;**

**2 En vue de l'examen des documents mentionnés à l'article L. 2323-13, dans la limite de deux fois par exercice ;**

**3 Dans les conditions prévues aux articles L. 2323-20 et suivants, relatif aux opérations de concentration ;**

**4 Dans les conditions prévues aux articles L. 2323-78 et suivants, relatifs à l'exercice du droit d'alerte économique ;**

**5 Lorsque la procédure de consultation pour licenciement économique (5I. 2012-387 du 22 mars 2012, art. 43, 2°, JO 23) "d'au moins dix salariés" dans une même période de trente jours, prévue à l'article L. 1233-30, est mis en oeuvre".**

**Wi, c'est uen dépense dans le contexte actuel mais, nous ne pouvons nous permettre de perdre nos emplois, notre outil de travail sans chercher à savoir pourquoi et qui en sont les responsables de façon à entièrement changer de cap et de direction.**

**A nos Camarades de la CGTG, nous leur demandons de garder leur sang-froid.**

## Travayè an balan !

L'Association Accueil la Providence est plus que viable dans le paysage social de la Guadeloupe marqué par le chômage, la précarité, l'individualisme, et tant d'autres maux. La solidarité qui se perd de jour en jour se réalise par le travail quotidien de telle structure et de son personnel. Sa survie passe par un Conseil d'administration et un Directeur capables de mobiliser d'autres projets pour nous personnel et bénéficiaires.

Il nous appartient maintenant à nous Personnel d'offri des prestations actuelles et nouvelles aux bénéficiaires avec qualité et dans le respect.

**Sépousa, l'UTS-UGTG :**

- ▶ **Exige l'expertise comptable des comptes 2013 et 2013 ;**
- ▶ **Refuse toute atteinte aux droits des travailleurs ;**

- ▶ Dénonce la politique de libéralisme et de marchandisation des services à la personne ;
- ▶ Réclame une valorisation des prestation à hauteur des coûts ;
- ▶ Demande la recompositions du Conseil d'administration de l'association pour plus de pertinence et dynamisme.

**Travayè doubout Ansanm nou ka lité, ansanm nou ké gannyé !!!**

*UTS-UGTG Accueil la Providence, Lapwent, 10-03-2014*